



AB Volvo

## Information presse

# Assemblée générale de AB Volvo

**Lors de l'Assemblée générale ordinaire de AB Volvo qui s'est tenue le 5 avril 2006, il a été décidé, sur proposition du Conseil d'administration, de distribuer aux actionnaires un dividende de 16,75 couronnes par action, soit un total d'environ 6 775 M de SEK. La date de clôture autorisant la distribution desdits dividendes a été fixée au 10 avril 2006. Le paiement s'effectuera par le biais de VPC (Registre central suédois des titres) le 13 avril 2006.**

Les membres du Conseil d'administration de AB Volvo réélus lors de l'Assemblée sont Per-Olof Eriksson, Tom Hedelius, Leif Johansson, Louis Schweitzer et Finn Johnsson. Les nouveaux membres élus sont Ying Yeh, Philippe Klein et Peter Bijur. Finn Johnsson a été élu Président du Conseil d'administration.

Il a été décidé que le montant des rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration demeurerait inchangé, soit 4 775 000 SEK à répartir entre les membres selon ce qui suit. Au Président du Conseil 1 350 000 SEK et aux autres membres la somme totale de 2 700 000 SEK. D'autre part, il est alloué 250 000 SEK au président du Comité d'audit et 125 000 SEK aux autres membres du Comité d'audit, ainsi que 75 000 SEK à chacun des membres du Comité de rémunération.

Les membres élus à la Commission électorale sont le Président du conseil d'administration Finn Johnsson, Eva Halvarsson, représentant les Fonds de réserve *Andra AP-fonden*, Björn Lindh, représentant entre autres les fonds SEB, Curt Källströmer, représentant entre autres Svenska Handelsbanken, ainsi que Thierry Moulounguet, représentant Renault SA. Il n'est prévu aucuns honoraires à l'intention des membres de la Commission électorale.

Il a par ailleurs été adopté la proposition de politique de rémunération de la Direction du Groupe. Cette politique confirme les principes appliqués jusqu'ici notamment en matière d'émoluments. Le principe fondamental étant que la rémunération et autres conditions d'emploi des membres de la Direction doivent être concurrentielles de manière que le groupe Volvo soit en mesure d'attirer et de retenir des administrateurs compétents et expérimentés.

Volvo est un des plus grands constructeurs mondiaux de poids lourds, de bus et de cars, d'engins de chantier, de systèmes de propulsion industrielle et marine ainsi que de composants d'avions et de leurs moteurs, offrant tous les services correspondants, y compris le financement complet. Avec ses 82 000 salariés, il détient des sites de production dans 25 pays et il est présent dans plus de 185, réalisant un chiffre d'affaires de 200 GSEK. L'action Volvo est cotée aux bourses de Stockholm et ainsi qu'à la NASDAQ, aux États-Uni

L'Assemblée générale a décidé d'introduire un nouveau plan d'intéressement basé sur l'acquisition d'actions qui sera mis en place au cours du second trimestre 2006, à l'intention des membres de la haute direction au sein du groupe Volvo.

Le plan implique dans ses grandes lignes la distribution d'un nombre maximum de 518 000 actions de catégorie B de l'entreprise à 240 membres de la haute direction maximum, y compris les membres de la Direction, au cours des six premiers mois de l'exercice 2007. Cette répartition devra tenir compte du degré de réalisation de certains objectifs économiques fixés par le Conseil d'administration pour l'exercice 2006. Si ces objectifs sont entièrement atteints et si le cours de l'action Volvo de catégorie B est de 370 SEK à la date de paiement, le coût total de ce plan devrait se monter à environ 230 M de SEK.

Pour que Volvo puisse de manière rentable tenir ses engagements conformément à ce plan, l'Assemblée générale a par ailleurs décidé d'accorder à Volvo la possibilité de recourir à la cession de ses propres actions aux participants à ce plan.

L'Assemblée a adopté la proposition d'amendement des Statuts soumise par le Conseil d'administration. Ces amendements concernent principalement une adaptation des Statuts de l'entreprise à la nouvelle loi sur les sociétés anonymes entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006, ainsi que le retrait de certaines dispositions superflues.

L'Assemblée a également adopté la proposition de la Commission électorale relative à une révision d'instruction pour ladite commission. Cet amendement concerne, entre autres, la procédure de désignation d'un nouveau représentant des actionnaires à la Commission électorale dans l'éventualité d'un changement de l'actionnariat au sein de l'entreprise.

Le 5 avril 2006

*Pour de plus amples informations sur le sujet, veuillez prendre contact avec Mårten Wikforss, tél. +46 (0)31-66 11 27, portable +46 (0)705-59 11 49*

Visitez le site <http://www.thenewsmarket.com/volvogroup> pour commander des documents audiovisuels dédiés à la production de films et de programmes télévisés des différents sites de production et des produits du groupe Volvo. Vous pouvez télécharger le matériel image et son sur fichier MPEG2 ou bien commander une cassette Beta. L'enregistrement et la commande de documents audiovisuels sont offerts gratuitement aux professionnelles des médias.

Volvo est un des plus grands constructeurs mondiaux de poids lourds, de bus et de cars, d'engins de chantier, de systèmes de propulsion industrielle et marine ainsi que de composants d'avions et de leurs moteurs, offrant tous les services correspondants, y compris le financement complet. Avec ses 82 000 salariés, il détient des sites de production dans 25 pays et il est présent dans plus de 185, réalisant un chiffre d'affaires de 200 GSEK. L'action Volvo est cotée aux bourses de Stockholm et ainsi qu'à la NASDAQ, aux États-Uni